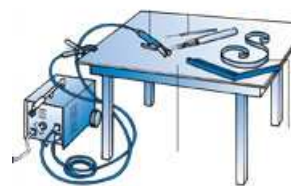


FICHE DE SECURITE AU POSTE DE TRAVAIL



UTILISATION D'UN POSTE DE SOUDURE A L'ARC



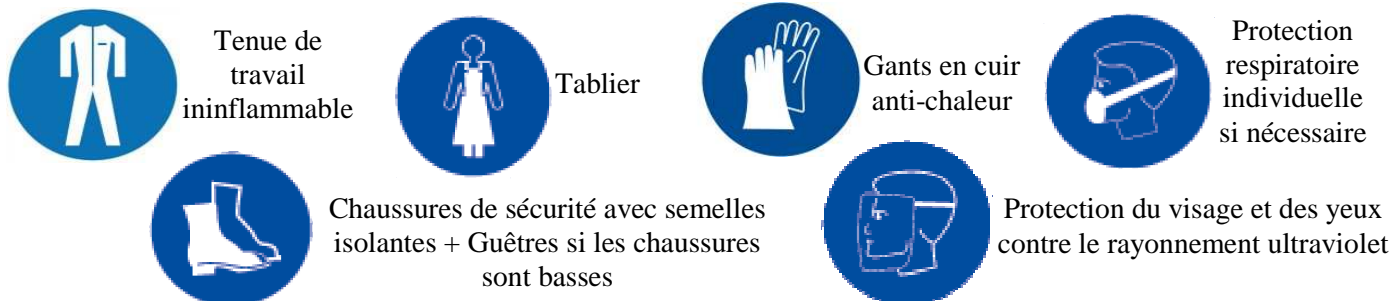
RISQUES ENCOURUS



OPERATIONS - CONSIGNES DE SECURITE

- ❖ Mettre en place des écrans ou rideaux de protection autour de la zone de soudage.
- ❖ Utiliser l'aspirateur de fumées et de gaz en complément de la ventilation classique.
- ❖ Ne pas souder à proximité de matière inflammable et prévoir des moyens d'extinction incendie.
- ❖ Vérifier que toutes les parties sous tension des appareils sont protégées et que les capots de protection ne puissent pas être séparés du poste de soudage.
- ❖ Vérifier les connexions et l'isolement des câbles, des prolongateurs et du porte électrode.
- ❖ Serrer solidement l'électrode au porte électrode et s'assurer que le raccordement électrique est bien relié à la terre.
- ❖ La prise de courant doit toujours être facilement identifiable et accessible afin de permettre la séparation électrique.
- ❖ Ne pas souder sur des pièces peintes.
- ❖ Etablir un permis feu lors de toute opération de soudage hors de la zone de travail permanente.
- ❖ En fin de travail couper l'alimentation électrique du poste de soudure.

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE



ORDRE ET PROPRETE

- ❖ Veiller à avoir une zone travail propre et dégagée, et remettre en état en fin de tâche.

SECOURS :



Pompiers : 18
(112 n° européen)



SAMU : 15

Ardennes Santé Travail : 03.24.33.67.67